

HOPITAL SANS TABAC

CENTRE HOSPITALIER DU VAL DE SAONE
70100 GRAY

ATHS BIARRITZ
17-20 octobre 2017

Mme Kichenaradja Chitra : Directrice du CHVS
Dr Bolopion Michel : Médecin CSAPA /ANPAA

HISTORIQUE: 2000–2004

- ▶ **Depuis 2000:** Convention entre CHVS et CSAPA, le CH abrite dans ses locaux le Centre d'alcoologie
- ▶ **Depuis 2002:** Le centre d'alcoologie ouvre une consultation de tabacologie
 - Consultation ambulatoire
 - Intervention auprès des patients hospitalisés
 - **Mise à disposition gratuite des TSN pour le personnel hospitalier**
- ▶ **Depuis 2004:** Le hall de l'hôpital, self, couloirs et services deviennent des lieux non fumeurs

HISTORIQUE : 2004-2016

- ▶ **Les fumeurs investissent l'espace extérieur**
 - entrée principale (visiteurs, personnel et malades)
 - entrée des ambulances (ambulanciers et personnel)
 - entrée des urgences (visiteurs, personnel et malades)
- image et rôle d'un lieu de soins dégradés

HISTORIQUE: Les solutions envisagées

- ▶ Local dédié au fumeur en extérieur du bâtiment :
 - Difficultés principales:
 - . Eloignement de la porte d'entrée principale ne permettant pas aux malades d'accéder au lieu de fumage.
 - . Exemplarité du personnel fumant dans ce même lieu en vêtement de travail.

- Le projet n'aboutira pas mais une substitution nicotinique uniquement des patients continuera d'être proposée.

Projet hôpital sans tabac 2016/2017

- ▶ 2014: Arrivée d'une nouvelle directrice très investie dans la promotion des actions en santé publique
- ▶ 2015: Circulaire relative à la mise en œuvre au sein des administrations du PNRT et à leur exemplarité
- ▶ 2016/PNRT: Synergie entre la direction & le CSAPA
 - -> **Volonté commune de réunir nos énergies pour ce projet**
 - 1^{er} trimestre 2016: Sont posés les grands axes d'une expérimentation d'un hôpital et son enceinte sans tabac :
 - Débuter l'action le 31/05/2016 -> fin de l'action 31/05/2017
 - Expérimenter le dernier jeudi de chaque mois sans tabac
 - Autoriser le vapotage en extérieur et dans des lieux dédiés
 - Créer un COPIL pluri-professionnel: fumeurs, anciens fumeurs, représentation de tous les services, médecine du travail, CHSCT, usagers, direction...

Préparation et présentation

- ▶ Mars 2016: Accueil favorable du projet dans l'ensemble des **instances** de l'hôpital (CHSCT, CTE, CME , Conseil de surveillance, CSIMRT, CRUQPC, Comité éthique)
- ▶ Mars 2016 : **COPIL TABAC PLURIDISCIPLINAIRE**
(aides-soignantes, infirmières, médecins du travail, médecin et psychologue du CSAPA ,représentants du service restauration, des services techniques, du CHSCT, de la direction, IDE tabacologue, membres d'un hôpital de jour psychiatrique, représentant des usagers)
 - décide et valide les actions
 - animé par un chef de projet administratif,
 - réunions fréquentes au début puis plus espacées au fil de l'année (6 à 8 semaines)
- ▶ Inscription dans le **règlement intérieur**
- ▶ Avis du **comité éthique**

Mise en oeuvre

- ▶ **Expérimentation le dernier jeudi de chaque mois de l'interdiction de fumer:**
 - **Stands** dans le hall animés par les membres du CSAPA /ANPAA et infirmière tabacologue (thèmes multiples : tabac et sport , vapotage , sophrologie, grossesse et tabac , moi(s) sans tabac, animation avec jeunes écoliers , ...)
 - Multiples **panneaux** d'affichage à l'extérieur le long des **allées principales** (santé publique, épidémiologiques, messages humoristiques, traitements d'aide à l'arrêt , vapotage ...)
 - Remplacement des cendriers par des **pots de fleurs** et éloignement de ceux-ci des entrées du bâtiment jusqu'à leur disparition
 - **TSN** à disposition du personnel

Expérimentation du vapotage

Choix de la direction sur proposition du médecin tabacologue d'expérimenter le vapotage avec des règles bien définies, validées par le COPIL:

- **Une pièce dédiée** dans chaque service pour le **personnel uniquement**
- **Possibilité pour les patients** en chambre individuelle **de vapoter**, si refus ou insatisfaction des TSN, avec accord du médecin de service.
- Interdiction de vapoter pour toute autre personne à l'intérieur des locaux
- **Vapotage autorisé à toute personne à l'extérieur** du bâtiment et dans l'enceinte de l'établissement

Communication

FORTE MEDIATISATION INTERNE

- Rencontres thématiques (vapotage, sports et tabac , grossesse et tabac) ouverte au public
- Information régulière dans le journal interne, sur le site intranet
- **Questionnaires auprès du personnel**

FORTE MEDIATISATION EXTERNE

- Information par voie de presse.
- Information par courrier de tous les prestataires et fournisseurs régionaux
- Site internet
- Article dans la revue du RESPADD

Travaux

- ▶ Signalisation HOPITAL SANS TABAC par panneau fixe à l'entrée de l'hôpital le 31/05/2017
- ▶ Création d'un abri à l'extérieur de l'enceinte de l'hôpital pour fumeurs.









Perspectives

- ▶ Etendre l'action aux EHPAD du CHVS
- ▶ Favoriser l'extension de cette démarche aux acteurs publics et privés
- ▶ Créer un comité local de prévention
- ▶ 31 mai 2017: Journée hôpital et son enceinte sans tabac

MERCI de votre attention

MERCREDI 31 MAI 2017
JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

CENTRE HOSPITALIER DU VAL DE SAÔNE

**10h-12h
et 14h-17h**
Animations
Documentation
Rencontres

16h
Échanges
d'expériences
Projet de création
d'un contrat local
de prévention

**HÔPITAL
SANS
TABAC**

Avec des professionnels du soin, de la prévention et de la promotion
en santé publique et un prestataire de santé à domicile.

Accès libre - Gratuit

Centre Hospitalier
CHVS
du Val de Saône

**Organisée par le Centre Hospitalier du Val de Saône
P. Vitter de Gray en partenariat avec :**

AHBFC, ADECA FC, ADOT 70, ANPAA 70 antenne de GRAY, ASEPT-MSA, l'Association de cardiologie de Franche-Comté, Centre d'examen de santé, CPAM Haute-Saône, DDS assistance, le Don du Sang, IREPS 70, La Grayloise, la Ligue contre le Cancer de Haute-Saône, Maison des ados 70, MNH Haute-Saône, La Mutualité Française